

Edition du "REVEIL DU NORD" 186 bis, rue de Paris, LILLE Bureaux à PARIS 43, boulevard Haussmann (7^e)

La plus forte vente de la région

Qualité

Directeur : Eug. GUILLAUME

BUREAUX : ROUBAIX 8-52 45, rue de la Gare, 45 TOURCOING 9-66 15, rue Nationale, 15

UN GRAND TOUINOI DE Football-Association

C'est celui que l'Union Sportive Bruaysienne organise pour les Fêtes de Pâques, sous le patronage du « Réveil du Nord » qui le dote d'un marbre de valeur.

LES fêtes de Pâques présentent toujours pour les amateurs de la balle ronde un vit intérêt. En effet, comme il n'y a pas eu, ces jours, de rencontres officielles de Football Association, nombre de Clubs profitent de cette suspension des hostilités pour organiser des tournois amicaux. L'un d'eux, le plus intéressant de tous, est celui que l'Union Sportive Bruaysienne organise pour les fêtes de Pâques, sous le patronage du « Réveil du Nord » qui le dote d'un marbre de valeur.



Le magnifique marbre du « Réveil du Nord », la « Vierge Allée » destinée au vainqueur du tournoi.

...dit lieu, bien souvent per tant de fois, le dimanche et le lundi, à des lieux ardemment entre les équipes engagées. Parmi les tournois mis sur pied chaque année dans nos régions, celui de l'Union Sportive Bruaysienne a toujours été l'un des plus suivis, en raison de la valeur des équipes qui y participent et il est juste de rendre hommage au grand Club arlésien qui s'est toujours dévoué, faisant même parfois de gros sacrifices pour donner à son fan public des matches au plus haut intérêt sportif.

Pour les Pâques prochaines, le Comité de l'U. S. B. a voulu, semble-t-il, faire mieux encore et le tournoi qui se disputera les 21 mars et 27 avril s'annonce comme devant obtenir un succès sans précédent.

Il s'agit d'ailleurs de se reporter à la liste que nous donnons plus loin des Clubs qui y prendront part pour se rendre compte que cet optimisme est justifié. En outre, l'Union Sportive Bruaysienne a obtenu, cette année, le concours du « Réveil du Nord ». On sait que les sportifs n'ont jamais fait appel en vain à notre journal, qui les a toujours aidés dans la plus large mesure possible. Donc, comme de coutume, le « Réveil du Nord » a répondu présent à l'appel des organisateurs et a offert à ce dernier, en marbre de toute beauté, la « Vierge Allée ».

Le marbre qui sera attribué au vainqueur du Tournoi pèse 15 kilos et mesure 66 centimètres de hauteur sur 55 de largeur. Il est actuellement exposé au siège de l'U. S. B., 67, rue Desclaux, place du Cercle, à Bruay, où il fait admiration des connaisseurs. Un tel objet n'est pas dédaigné par les sportifs, mais surtout par les amateurs de la balle ronde qui ont toujours été les champions de nos régions.

Peut-on détruire ce qui est permis de dire sans exagération que ce tournoi, doté du Comité d'honneur est composé de hautes personnalités, la région groupées sous la présidence de M. Edby, sénateur du Pas-de-Calais, sera un des plus beaux de France ? Il est difficile de répondre à cette question qui ne sera tranchée que par les faits. Mais il est certain que les équipes de Bruay ont eu, dans leur participation à ce tournoi, un véritable succès sportif.

Les Clubs qui participeront au Tournoi

Le tournoi mettra en présence deux clubs belges et deux clubs de l'Artois. Le Club Sportif Brugeois, champion de Belgique 1927, déplacera sa toute première équipe, comprenant cinq internationaux. Le Cercle a refusé des engagements à Paris et à Berlin pour aller à Bruay. Ce sera dire tout l'intérêt que ses dirigeants attachent au tournoi de l'U. S. B.

L'Entente bruxelloise et brabançonne, qui comprend dans ses rangs les meilleurs éléments de la capitale belge, alignera une équipe nettement supérieure à celle qui termina seconde la saison dernière, battue seulement par le 31^e R. L., champion de France militaire.

Contre de tels teams, l'Etoile Sportive de Spilly et l'Union Sportive Bruaysienne auront à défendre les couleurs artistiques. La chose sera pas aisée, mais nous sommes certains que l'un ou l'autre équipe fera l'impossible pour se hisser à la représentation étrangère. L'équipe hullysienne sera sensiblement renforcée par l'admission de ses lions les Ranges. Voilà, n'est-ce pas, un tournoi qui promet de nous offrir, sur le terrain de la victoire et de l'honneur, des spectacles de premier ordre.

Le chalutier français « La Somme » en détresse sur la côte écossaise

L'équipage qui se composait de 28 hommes, aurait été sauvé

Pou après minuit, les gardes-côtes de Stranraer ont reçu des signaux de détresse du chalutier français « La Somme », qui s'était échoué sur les rochers de Sandness (Kintyre) Ecosse. Le chalutier a un équipage de 28 hommes. Le vapeur « Pointe », assurant le service entre Glasgow et Londonderry, est resté au large de la côte de la Somme jusqu'à l'aube. Des remarques ont été faites sur les lieux. Le bateau français fut sauvé.

Mardi, à la Chambre : les pensions des Mutilés à 140 pour 100

Le projet gouvernemental relatif au rajustement à 140 % des pensions des victimes de la guerre de 1914-1918 sera discuté mardi matin, ainsi que le rapport de la commission des Finances, M. Henry Chéron, ministre des Finances, d'accord avec la Commission, en demandera la discussion immédiate à la fin de la séance de l'après-midi.

Quatre mineurs tués dans un déraillement de train en Angleterre

Quatre ouvriers d'une mine de Brandon située à 5 miles de Durham ont été tués dans le déraillement d'un train de trucs chargés, sur lequel ils étaient montés. Tous étaient mariés et deux d'entre eux avaient des familles.

Le docteur Bougrat forçat évadé, a épousé une jeune Italienne

Au Venezuela, il continue d'exercer sa profession

Une correspondance particulière, arrivée du Venezuela à Marseille, annonce que le docteur Pierre Bougrat, qui s'évada du bagne le 31 août 1928, vient de se marier. On sait qu'avant son procès d'Alibi en Provence, sa femme, qui habite encore Marseille, avait obtenu le divorce. Bougrat, fixé à Carapana, s'y est épris de la fille d'un Italien décedé, recueillie et adoptée par son oncle, le nationaliste Italien « talent », M. Strocchi. Le forçat évadé a réclamé en France son « certificat de divorce », et il a contracté son nouveau mariage devant les autorités vénézuéliennes, en regard à sa personnalité, lui ont permis une grande indépendance. A son arrivée à Carapana, Bougrat ne fut, en effet, pas inquiété pour le « délit d'indivision » à la loi sur les étrangers, dont il s'était rendu coupable en franchissant, évidemment sans papiers, la frontière. La police a contenté, depuis lors, à lui témoigner sa sympathie, pourrion dire, puisqu'elle l'a autorisé à exercer sa profession.



LE DOCTEUR BOUGRAT

Bougrat visite un très grand nombre de malades, auxquels il ne demande jamais un sou. Seuls, ses clients riches le paient, largement ou non, à leur volonté. Il jouit d'une réputation de grand praticien.

Comment une femme escroqua plusieurs bijoutiers parisiens

Les inspecteurs de la police judiciaire ont arrêté, Boulevard de Sébastopol, à Paris, la femme Juliette Belair, 40 ans. Cette femme se présentait chez des bijoutiers du quartier du Temple, leur racontant une histoire de pièces d'or quelle venait de recevoir en héritage et qu'elle voulait convertir en billets de banque. Elle leur offrait, pour faire les frais du fisc, quelle ne voulait pas faire cette opération dans une banque. L'affaire conclut avec la bijoutière elle se faisait accompagner par ce dernier dans un quartier où se trouvaient des bijoux d'occasion. Elle disparaissait sous prétexte d'aller chercher les pièces d'or. Huit plaintes, représentant environ 300.000 francs d'escroqueries, ont été déposées au parquet contre les bijoutiers trop confiants. La femme Belair a été mise à la disposition de M. Fougery, juge d'instruction.

Les grévistes du Textile d'Halluin ont fait hier appel à la solidarité ouvrière

Il y aura bientôt six mois que se prolonge le douloureux conflit d'Halluin, des affiches sous le titre « mobilisation de toutes les forces ouvrières » convoquant hier à 15 h. les ouvriers de toutes corporations, textile, bâtiment, métaux, transports, chaudronnerie, etc.



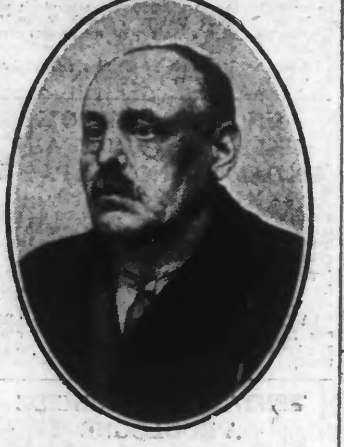
La frontière garée hier, après-midi par les gendarmes français à gauche et Belges à droite. Les manifestants du halluin ont rendu par groupes le feu blanc qui s'est éteint sous les regards de la police.

Inévitables de la rue, l'ordre n'a été à aucun moment sérieusement menacé. Plusieurs tentatives de conciliation ont échoué et les communistes ont un accompagnement, chez certains, de violences verbales qui traduisent une tension certaine des esprits.

Pas de préméditation dans la rixe mortelle de Fives-Lille

On croit que le meurtrier a été provoqué par la victime

A la suite des derniers renseignements recueillis par M. Ricard, juge d'instruction à Lille, les charges retenues contre le cordonnier de Fives-Lille, Célestin Persyn, se précisent de plus en plus.



Le meurtrier PERSYN, qui a nagé dix heures partielles.

L'inculpé a, en partie, passé des aveux, mais il nie avoir porté les coups de tranchet contre lui la grave incrimination que l'on connaît, sans préméditation, et d'après l'enquête, le cordonnier aurait été provoqué par la victime. Il s'est défendu avec les armes qu'il avait sur lui. L'acte a été provoqué de la part de Persyn, pour quelles raisons Persyn persiste à nier, puisqu'il peut invoquer le cas de légitime défense et, de ce fait, faire disparaître l'incrimination relevée contre lui ?

La mort suspecte d'un homme à Avesnes

Jeudi dernier dans l'après-midi on a découvert dans la voiture de M. le Maire de Flourbaes, celui-ci fut trouvé porteur d'une carotide coupée au nom de Georges Demoulin 42 ans d'âge demeurant rue du Progrès à Courville. Le malheureux, transporté à l'hôpital d'Avesnes, dans la voiture de M. le Maire de Flourbaes, dans un cours de route bien que ne portant aucune trace de violence. M. le Maire de Flourbaes et le Triquetaux, ont refusé les permis d'inhumer. Le parquet d'Avesnes a été prévenu. M. Blanchard, procureur de la République, a fait procéder à une enquête par la gendarmerie d'Avesnes.

A Denain, une bonne a disparu avec 25.000 francs

Hier, samedi, vers 12 heures, M. le receveur de l'enregistrement de Denain envoyait au bureau de postes sa femme, Jeanne Dewandres, 34 ans, pour un pli chargé de 25.000 francs. A 17 heures, la bonne n'avait donné aucune nouvelle et n'avait pas été aperçue à la poste. Des recherches ont été immédiatement entreprises pour la retrouver.

Le « Docteur Ali » devant le Tribunal de Dunkerque

Son jugement a été renvoyé à huitaine et il restera en prison

Nous avons relaté en son temps, toutes les circonstances qui entourèrent l'arrestation, le 12 décembre 1932, dans sa villa, rue Guillain à Rosendael, du pharmacien G. Schutteelaere, qui exerça de longues années, rue Faidherbe, à Malines (Belgique), avant de se retirer des affaires. Rappelons plus spécialement que M. Schutteelaere, ou l'un de ses représentants se retirait après l'heure faite, continuait de s'intéresser fort activement à la publicité et à la vente de préparations pharmaceutiques d'un genre spécial. Il s'agissait, en l'espèce, de cachets, d'atropine, destinés à porter remède à des troubles urologiques.

C'est à la suite d'une plainte d'un habitant de Saint-Pol-sur-Mer que la brigade mobile fut amenée à surveiller de près les agissements du pharmacien et que M. le Juge d'Instruction Delaître s'occupa de compléter l'avertissement d'escroquerie et d'exercice illégal de la médecine.

Renvoyé devant le tribunal correctionnel de Dunkerque, M. Schutteelaere a comparu hier devant les juges. En cette délicate affaire, où il est particulièrement difficile de faire ressortir des témoignages forcément suspects une preuve formelle, les juges ont remis leur décision à huitaine.



Le pharmacien SCHUTTEELAERE dit « Le docteur Ali »

Les remèdes du « docteur Ali » Si les intentions de M. Schutteelaere ont paru à M. Delaître, chargé d'instruire l'affaire, suffisamment équivoques pour le renvoyer devant le tribunal correctionnel, on ne découvre rien de mystérieux que l'on connaît, sans préméditation, et d'après l'enquête, le cordonnier aurait été provoqué par la victime. Il s'est défendu avec les armes qu'il avait sur lui.

L'affaire Schutteelaere a fait salle comble dans la chambre correctionnelle que préside M. Labatelle. Le prévenu qui a souffert récemment d'une crise de rhumatisme, paraissait très déprimé par le régime de la prison bien qu'il ait connu tous les égards compatibles avec les règlements administratifs. Défendu par M. Degand et Valentin, il a, malgré certains témoignages aussi précis qu'accablants, protesté de son innocence et de la pureté de ses intentions. Le Président a donné lecture d'un rapport de M. Ladrrière, pharmacien, sur les drogues inconnues. Il en résulte que le pharmacien s'adressait à lui sans la foi d'une drogue publicisée, en était pour leur compte dans la vente de ces drogues. Les témoins ont déclaré que le pharmacien était un homme digne et que les renseignements qu'il leur a fournis étaient exacts.

Le jugement à huitaine

M. le substitut Lenys a prononcé un réquisitoire sévère réclamant une peine de 3 ans de prison et 3.000 fr. d'amende. Il a invoqué la nécessité d'une répression exemplaire qui s'impose dans l'intérêt de la loi. Les plaignants de M. Degand et Valentin ont d'abord scarté les manœuvres criminelles dont la preuve n'a pu être rapportée. Restent les infractions à la loi de juillet 1929. Il est ici plus difficile à la défense de les balayer, puisque la loi vise ceux qui vendent des substances dans le but criminel d'avertissement quand bien même ces substances seraient inoffensives. C'est bien là qu'est tout le procès.

Un monteur eut la tête broyée

Samedi, vers 12 heures, Léon Trilly, 40 ans, monteur, pour le compte de l'entreprise Schwarz, de Haumont, travaillait à l'installation d'un pont roulant aux usines Escourt-Meuse. Au moment de passer sur le pont, par une chaîne d'assèchement, qui lui donna la tête cranienne. La mort fut instantanée.

Des cambrioleurs emportèrent un coffre-fort à Paris

Des cambrioleurs ont défilé la nuit dernière, la porte d'entrée d'un magasin de machines à écrire, situé Faidherbe-Montmartre, à Paris. Ils ont emporté un coffre-fort d'acier contenant 250.000 francs en billets de banque et d'or. On trouve des pièces détachées de la machine par une chaîne d'assèchement, qui lui donna la tête cranienne. La mort fut instantanée.

Le boxeur français PLADNER Champion du monde

Il a battu l'Américain GENARO en quelques secondes

Hier soir, au Velodrome d'Hiver, à Paris, s'est déroulé le fameux match de boxe opposant l'Américain Frankie Genaro, champion du monde de poids mouche, au Français Emile Pladner, champion de France à Evreux, des poids de la catégorie. L'Américain fut arrêté après deux rounds et son adversaire fut déclaré vainqueur.



Il a battu l'Américain GENARO en quelques secondes

Les combats préliminaires Plusieurs rencontres préliminaires encadrèrent le grand match, qui furent dirigées par les forwards du noble art. En voici les résultats : Catworie nooks poids 6 rounds de 3 minutes ; Minelli bat Girard aux points ; Baudry bat Courant aux points ; Landry et Volant sont mélangés.

Griselle a battu Bouquillon d'Auchel aux points

Cette victoire opposant Bouquillon et Griselle fut le grand événement de la soirée. Les deux combattants furent mis aux points par le juge de la soirée, M. Delaître, et furent déclarés vainqueurs.

Le match Pladner-Genaro

Le match fut justement octroyé à Griselle, plus rapide que son adversaire. C'est l'Américain qui fut déclaré vainqueur. Le match n'aura pas de longue durée, en moins que quelques semaines. En effet, à 22 h. 25, nous avons appris par notre service spécial de T. S. F., que Pladner, au début du premier round, envoya Frankie Genaro sur le sol.

LA VICTOIRE DE PLADNER

Au premier round, après quelques brefs échanges, Pladner, croche de bras, Genaro s'est laissé sur le dos. La foule immense ne croyait pas à une si brève victoire restée haléante. Mais Genaro est bien tombé et il ne parvint pas à se remettre debout à la fin du round. Le Juge américain qui officiait déclara alors que Pladner doit être disqualifié pour coup bas, mais les jurés français soutiennent que le coup fut régulièrement porté, et la décision reste acquise à Pladner.

Effroyable attentat dans un train en Yougoslavie

Hier matin, dans un train qui circulait sur la ligne de Skopje à Mitrovice, l'assassin M. Aleksand Bart, ministre d'Albanie à Prague, le nommé Zia Voultarna, qui venait de Tchoeslovaquie, après avoir été mis en liberté par le tribunal de Prague et qui contractait en Albanie avec un passeport albanais, a tué à coups de revolver M. Zaviela, inspecteur au ministère de l'Intérieur, qui effectuait une tournée d'inspection en Serbie, croatie et qui voyageait dans le même train Zia Voultarna a tué, en outre, un jeune homme nommé Stanimir Radovanovic, originaire de l'arrondissement de Svirg et un jeune soldat nommé Barmen Barman, d'origine serbe et qui voyageait dans le même train Zia Voultarna a tué, en outre, un jeune homme nommé Stanimir Radovanovic, originaire de l'arrondissement de Svirg et un jeune soldat nommé Barmen Barman, d'origine serbe et qui voyageait dans le même train Zia Voultarna a tué, en outre, un jeune homme nommé Stanimir Radovanovic, originaire de l'arrondissement de Svirg et un jeune soldat nommé Barmen Barman, d'origine serbe et qui voyageait dans le même train.

Trois personnes tuées. Trois autres blessées par l'assassin du Ministre d'Albanie à Prague

Hier matin, dans un train qui circulait sur la ligne de Skopje à Mitrovice, l'assassin M. Aleksand Bart, ministre d'Albanie à Prague, le nommé Zia Voultarna, qui venait de Tchoeslovaquie, après avoir été mis en liberté par le tribunal de Prague et qui contractait en Albanie avec un passeport albanais, a tué à coups de revolver M. Zaviela, inspecteur au ministère de l'Intérieur, qui effectuait une tournée d'inspection en Serbie, croatie et qui voyageait dans le même train Zia Voultarna a tué, en outre, un jeune homme nommé Stanimir Radovanovic, originaire de l'arrondissement de Svirg et un jeune soldat nommé Barmen Barman, d'origine serbe et qui voyageait dans le même train Zia Voultarna a tué, en outre, un jeune homme nommé Stanimir Radovanovic, originaire de l'arrondissement de Svirg et un jeune soldat nommé Barmen Barman, d'origine serbe et qui voyageait dans le même train.

UNE GRAVE AFFAIRE DE SEQUESTRATION

Sur une plainte déposée par un habitant du pays pour mauvais traitements envers sa femme, une descente de justice a eu lieu à Luseant, près de Rochefort, sous la direction de M. Ore, maire de Tonny (Charente), accompagné d'un magistrat et de la gendarmerie. Les acquiescents ont découvert une malheureuse femme couchée nue dans un chat, entre des barriques et des piles de fagots, sur des sacs étendus à même la terre fumante. Trois chiens partageaient sa couche. Ses yeux étaient égarés dans de vieilles boîtes de conserves. L'assuré possédait des propriétés estimées à 200.000 francs environ présentement exploitées par le frère, qui refusait toute assistance. Le commissaire de police de Luseant a ouvert une enquête.